

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 3.256 morts et près de 32.000 blessés en dix mois

P2



33E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

## 600 entreprises pour promouvoir “le made in Algeria”

P2

PALESTINE

### La Colonisation a atteint en 2025 son niveau le plus élevé

P11

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

### Le leader en conquérant à Ouargla, affiche indécise à Sétif

P9

VERSEMENT DE L'AL-  
LOCATION DE VOYAGE

**Saioud: «Il n'y a  
aucun recul»**

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saioud, a affirmé qu'il n'y a aucun recul par rapport à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au versement de l'allocation de voyage fixée à 750 euros. Il a précisé que son cadre juridique a, au contraire, été renforcé afin d'empêcher son détournement vers d'autres fins et son exploitation par certains intermédiaires.

Dans sa réponse aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale, lors du débat sur le projet de loi sur la circulation routière, mardi soir, Saioud a déclaré : « Il n'existe aucune décision visant à revenir sur le versement de l'allocation de voyage instituée par le Président de la République en tant que droit du citoyen algérien, afin de permettre aux familles de passer leurs vacances à l'étranger dans la sécurité et dans d'excellentes conditions ». Il a ajouté que les cadres juridiques seront renforcés pour éviter que cette allocation ne soit détournée de ses objectifs, citant parmi les solutions — comme il l'a indiqué — l'obligation pour le bénéficiaire de disposer d'une carte bancaire, afin d'assurer la traçabilité de l'utilisation de cette allocation.

À la même occasion, le ministre a révélé l'existence de « méthodes frauduleuses, détournées et illégales » pratiquées par de nombreuses agences de voyages pour obtenir cette allocation. Celles-ci consistaient à transporter légalement des voyageurs d'Algérie vers la Tunisie, à faire apposer les tampons sur leurs passeports, à leur faire passer quelques jours sur place, puis à les réintroduire en Algérie par des points de passage non surveillés.

Il a ajouté que l'entrée de « 5 000 bus en Tunisie a été enregistrée entre les mois de novembre et décembre, alors que les Algériens n'ont pas pour habitude de se rendre en Tunisie durant cette période ». Ce phénomène a été constaté tant par les autorités algériennes que par les autorités tunisiennes, et a fait l'objet de discussions la semaine dernière en marge des travaux de la grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération.

À la suite de ces observations, a poursuivi le ministre, « nous avons mené de nombreuses opérations de contrôle afin de vérifier la destination réelle de cette allocation », soulignant que l'on a découvert « l'exploitation de 100 000 chômeurs par ces agences de voyages ». Il a qualifié ces chiffres de « terrifiants », ajoutant qu'ils ont conduit à la suspension du passage de ces bus et à l'exigence d'une autorisation préalable pour franchir la frontière algérienne vers la Tunisie, notant qu'aucune demande d'autorisation n'a été enregistrée.

Enfin, M. Saioud a affirmé qu'en raison de ces pratiques frauduleuses, « ni l'Algérie, ni les familles, ni la Tunisie n'ont bénéficié de ces fonds », lesquels ont été exploités par des intermédiaires et utilisés dans des domaines dont « nous ignorons les dessous ».

R.N

PROJET DU NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

**L'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs**

**L**e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs dans le cadre du renouvellement du parc national et du renforcement de la sécurité routière. Au cours d'une séance plénière, mardi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la réponse aux questions soulevées par les députés lors du débat du projet de code de la route, le ministre a souligné, concernant le dossier de l'acquisition de bus neufs, que l'Etat « facilitera la procédure », assurant qu'« il n'existe aucun problème quant à l'importation de camions ». Après avoir rappelé la décision de retrait

des bus vétustes de plus de 30 ans et d'une grande partie des bus de 20-30 ans, le ministre a précisé que l'acquisition de 10.000 bus destinés au transport urbain, suburbain et rural « se fera par étapes à partir de janvier prochain et se poursuivra jusqu'à mars ou avril ». Pour ce qui est du transport aérien, Saïd Sayoud, a mis en avant « les efforts en cours pour améliorer la qualité de ses services, y compris les réductions sur les billets, notamment durant le mois de Ramadhan et les fêtes de l'Aïd ». Dans le cadre du renforcement de la flotte de la compagnie, le ministre a fait état de l'acquisition de seize avions de type ATR,

dont la livraison est prévue à partir du mois de juin prochain », précisant que ces appareils viendront renforcer les liaisons intérieures entre le Nord, le Sud et les Hauts Plateaux. « Dix-huit avions gros-porteurs seront également acquis, dont dix Airbus A330-900 et des Boeing », a-t-il ajouté, faisant savoir que « le premier A330-900 a été réceptionné il y a environ un mois, alors que trois autres appareils sont attendus avant la fin de l'année ». Dans son intervention, M. Sayoud est également revenu sur le dossier du transport maritime, rappelant que « sur douze cargos, dix sont déjà entrés en service, en attendant les autres avant fin janvier prochain ». Il

a fait état d'une proposition de création d'une ligne maritime Annaba-Tunis, précisant avoir convenu avec son homologue tunisien de « la création d'une société mixte avec des navires affrétés » et de « la mise en place d'un groupe de travail pour étudier le projet », parallèlement à « un autre projet en cours d'examen avec le Sultanat d'Oman ». Concernant la communauté nationale établie à l'étranger, M. Sayoud a indiqué que le projet de demande de passeport en ligne était à un « stade très avancé », expliquant que l'opération débutera par le renouvellement des passeports expirés et concernera ensuite les cas de perte.

R.N

33E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# 600 entreprises pour promouvoir "le made in Algeria"

Des entreprises publiques et privées, des petites et moyennes entreprises, représentant différents secteurs dont l'industrie militaire, les industries agroalimentaire, chimique et pétrochimique, électrique, électronique et électroménager, mécanique, ainsi que le secteur des services, participeront à cet événement économique d'envergure.

**L**a 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, avec la participation de plus de 600 entreprises. Cet événement, organisé du 18 au 27 décembre en cours sous le slogan "L'Algérie construit son avenir", a pour objectif de mettre en valeur le potentiel de l'économie algérienne dans l'ensemble des secteurs d'activité, tout en apportant soutien et accompagnement aux entreprises nationales, a indiqué la Société Algeria exhibition, filiale de la SAFEX, organisatrice de l'événement.

Des entreprises publiques et privées, des petites et moyennes entreprises, représentant différents secteurs dont l'industrie militaire, les industries agroalimentaire, chimique et pétrochimique, électrique, électronique et électroménager, mécanique, ainsi que le secteur des services, participeront à cet événement économique d'envergure. Cette édition de la FPA, marquée également par la participation des start-ups, d'artisans et d'acteurs des industries traditionnelles, constitue un espace



stratégique pour mettre en valeur les capacités productives des entreprises algériennes et les faire connaître. Elle représente une plateforme idéale pour l'exposition des produits et services ainsi que pour l'interaction directe avec les visiteurs et les consommateurs, tout en offrant une opportunité de nouer des partenariats et d'échanger des expériences entre opérateurs économiques. Cette manifestation constitue ainsi un solide levier pour encourager la

production nationale et ancrer la culture de la consommation locale, en promouvant la marque "fabriqué en Algérie" comme symbole de qualité et d'excellence, selon la même source. La 33e FPA accorde par ailleurs une attention particulière à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en mettant en lumière le rôle des startups et des technologies modernes, en contribuant à la préservation du patrimoine culturel à travers le

soutien aux artisans, en leur permettant de présenter leur savoir faire et leurs produits à un large public.

En marge de la foire, qui sera ouverte au public de 10h à 19h, une série de conférences et panels, animés par des experts, professionnels et spécialistes, aborderont, du 19 au 26 décembre, des thématiques en lien direct avec la politique d'investissement et le développement économique national.

Synthèse : Ali.C

**HYDROCARBURES**

## Les progrès de l'Algérie sont un modèle à suivre

**L**a Chambre africaine de l'énergie (AEC) a mis en avant les avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, notamment son cadre réglementaire régissant l'investissement dans le secteur, soulignant que ces progrès constituent un modèle à suivre pour les pays africains disposant de ressources pétrolière et gazière. L'Algérie, qui est « déjà l'un des producteurs africains les plus actifs de pétrole et de gaz a connu un élan encore plus important en 2025 », a affirmé l'AEC, dans un article publié sur son site web, notant que la confiance des investisseurs dans le secteur énergétique algé-

rien est en progression, dans le sillage d'un climat d'investissement plus favorable rendu possible par l'actuelle loi sur les hydrocarbures.

L'article est revenu aux accords signés ces derniers mois entre Sonatrach et plusieurs autres compagnies internationales notamment dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 (Algérie Bid Round 2024), lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Il s'agit aussi des accords de développement et de partenariat signés avec Midad Energy (Arabie saoudite) et Sinopec (Chine) ou ceux

en "pourparlers avancés" avec ExxonMobil et Chevron, selon la même source, qui relève que « les progrès de l'Algérie offrent une leçon opportune aux nations africaines disposant de ressources pétrolières ».

Cette organisation continentale a mis en avant également les potentialités énergétiques de l'Afrique, qui possède « environ 125 milliards de barils de réserves de pétrole prouvées et environ 625 trillions de pieds cubes de gaz naturel en 2025 », ce qui représente, a-t-on souligné, « des emplois, des infrastructures et une prospérité qui attendent d'être libérés ». R.N

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 3.256 morts et près de 32.000 blessés en dix mois

*Les accidents de la route continuent de faire de lourdes victimes en Algérie. Deux graves accidents de la circulation survenus hier mercredi ont fait au total 54 blessés dans les wilayas d'El Meghaïer et de Batna, illustrant une nouvelle fois l'ampleur du drame routier que connaît le pays.*

Dans la wilaya d'El Meghaïer, un accident s'est produit aux premières heures de la matinée, vers 3h10, sur la route nationale n°3, dans la commune d'Oum Tiour. Un bus de transport de voyageurs assurant la liaison entre Tlemcen et El Oued est sorti de la chaussée avant de se renverser. Le bilan fait état de 37 blessés à des degrés divers.

Vingt-deux blessés ont été évacués vers l'hôpital d'Oum Tiour, tandis que quinze autres ont été pris en charge à l'hôpital d'El Meghaïer. Un autre accident s'est produit dans la wilaya de Batna, précisément sur la route nationale n°28, à hauteur de la commune de Barika. La collision a impliqué un bus de transport de voyageurs reliant Batna à Barika et un camion. Dix-sept personnes ont été blessées, dont deux grièvement. La Protection civile a mobilisé un camion de secours et trois ambulances pour l'intervention. Les premiers soins ont été administrés sur place avant l'évacuation des blessés vers le service des urgences de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Ces drames interviennent dans un contexte routier particulièrement préoccupant. Selon le délégué national à la sécurité routière, Djamel Younsi, les routes algériennes ont enregistré, au cours des dix premiers mois de l'année en cours, 3 256 décès et près de 32 000 blessés. Présent lors d'une conférence organisée mercredi à l'Université de Tipasa sur la



problématique de la responsabilité en matière de sécurité routière, il a indiqué que ces chiffres traduisent une hausse de 3,15 % du nombre d'accidents par rapport à la même période de 2024, une augmentation de 4,42 % des blessés et une progression de 1,31 % du nombre de décès. Djamel Younsi a souligné que les jeunes de moins de 29 ans paient le plus lourd tribut, représentant 39,53 % des décès et 46,5 % des blessés. Face à cette situation, il a appelé à l'adoption urgente d'une stratégie

nationale préventive et anticipative de gestion des risques routiers. Élaborée en 2025 avec la participation de plusieurs secteurs, cette stratégie a été transmise aux hautes autorités pour adoption. Elle prévoit notamment le renforcement de la formation à la conduite, l'intensification des campagnes de sensibilisation, l'amélioration du réseau routier et le traitement des points noirs à travers le territoire national.

Brahim.T

Réunion du Gouvernement

## Transformation numérique et nouvelles villes au cœur des débats

Le Premier ministre, M. Sifi Gribel, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets stratégiques touchant notamment à la transformation numérique et à la gestion des infrastructures publiques des nouvelles villes.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion a été marquée par l'étude d'un projet de décret exécutif définissant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés dans le cadre des nouvelles villes vers les administrations et institutions concernées. Ce texte vise à établir un mécanisme opérationnel permettant d'optimiser et de valoriser les équipements publics implantés dans ces périmètres urbains, afin

d'assurer leur pleine fonctionnalité et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens. Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi l'examen des projets inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République relatives à la concrétisation de la transformation numérique. À ce titre, quatre communications ont été présentées lors de la réunion.

La première a porté sur l'état d'avancement de la numérisation des différents secteurs ministériels. La deuxième a concerné le projet de réalisation du deuxième data center national, actuellement en phase de finalisation, mais déjà entré en service le 26 septembre dernier.

La troisième communication a été consacrée

au projet du portail national des services numériques « Dzair Digital Services », considéré comme un levier essentiel vers une administration moderne, plus accessible et plus efficace. Ce portail offrira un accès unifié, sécurisé et multicanal — web et mobile — aux services publics, conformément aux standards internationaux.

Enfin, la quatrième communication a porté sur la mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération constituant le premier cloud national en Algérie. Ce projet vise à sécuriser et moderniser les services publics et économiques, à travers l'hébergement des données souveraines et l'accélération du processus de transformation numérique.

Abir N.

APN

## Installation officielle lundi prochain du Parlement de l'enfant algérien

« Installation officielle du Parlement de l'enfant algérien (PEA) aura lieu, pour la première fois, lundi prochain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette séance, qui sera consacrée à la formation du Parlement de l'enfant algérien, « constituera une scène politique dynamique marquée, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie depuis l'Indépendance, par l'élection du

président du PEA au scrutin secret et individuel », précise la même source.

Il sera également procédé, le même jour, à l'élection des principaux postes et membres des structures internes du Parlement de l'enfant algérien, notamment les vice-présidents du parlement, ainsi que les présidents des commissions parlementaires et les membres de leurs bureaux».

Et d'ajouter que « les candidats au poste de président du PEA seront élus parmi les membres

de cette instance. A cette occasion, la commission préparatoire du PEA remettra un guide spécial écrit et illustré aux membres de ce parlement, détaillant les conditions et procédures d'élection des candidats à l'ensemble des postes et structures parlementaires». Le communiqué a, en outre, détaillé les conditions de candidature à la présidence du PEA, précisant qu'un membre ne peut se porter candidat à plus d'un poste parmi ceux proposés, et que le président du PEA

est élu pour toute la durée de la législature parlementaire fixée à deux (2) ans».

« Le dépouillement des voix pour l'élection du Président, sera confié aux deux (2) enfants membres les plus jeunes, le candidat étant proclamé élu s'il obtient le plus grand nombre de voix exprimées».

« En cas d'égalité des voix pour le poste de président du PEA, le candidat le plus âgé est déclaré élu», conclut le communiqué.

R.N

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

## La déchéance de la Nationalité en débat

Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, hier mercredi, une proposition de loi portant modification du code de la nationalité algérienne de 1970. Les débats se sont déroulés en présence du ministre de la Justice, Lotfi Boujemaa.

Porté par le député Hichem Sifer, le texte

introduit la possibilité de retirer la nationalité algérienne, y compris celle d'origine, à des citoyens ayant commis, notamment à l'étranger, des actes jugés gravement préjudiciables aux intérêts de l'État algérien et à l'unité nationale.

Selon l'auteur de la proposition, cette initiative vise à doter le cadre juridique national de dispositions « strictes et efficaces » afin de faire face à ce qu'il

grâce d'attaques « flagrantes et manifestes » contre les symboles et les fondements de l'État. Ces actes seraient, selon lui, perpétrés par des Algériens bénéficiant de la protection de pays « connus pour leurs politiques hostiles à l'Algérie », et qui s'estimaient ainsi hors de portée de la loi.

Le député souligne que « le peuple algérien ne acceptera jamais que ceux qui menacent sa sécurité, sa stabilité et son unité partagent avec lui le même lien national », rappelant que la nationalité dépasse, selon lui, le simple cadre juridique pour relever également d'un sentiment de loyauté, de fierté et d'appartenance à la patrie.

Hichem Sifer assure par ailleurs que sa proposition est conforme aux dispositions de la Constitution algérienne ainsi qu'aux mécanismes juridiques internationaux en vigueur. À ce titre, il cite la Commission du droit international qui, lors de sa session de 1985, avait reconnu que la privation de nationalité pouvait être envisagée à titre exceptionnel, y compris lorsqu'elle entraîne une situation d'apartheid, en cas de crimes graves portant atteinte à la sécurité et à la stabilité des États.

Le texte définit d'abord les cas de retrait de la nationalité algérienne acquise. Cette mesure pourrait être prononcée lorsqu'un jugement définitif est rendu contre la personne concernée pour un crime ou un délit portant atteinte aux intérêts vitaux de l'Algérie ou à l'unité nationale, ou encore lorsqu'une décision judiciaire, en Algérie ou à l'étranger, sanctionne un crime passible d'au moins cinq ans d'emprisonnement.

Toutefois, la privation de la nationalité acquise ne pourrait s'appliquer que si les faits incriminés sont commis dans un délai de dix ans suivant l'obtention de la nationalité algérienne. Le texte prévoit également la possibilité de restitution de celle-ci cinq ans après son retrait.

La proposition introduit, en outre, un nouvel alinéa à l'article 22 de l'ordonnance de 1970, ouvrant pour la première fois la voie à la déchéance de la nationalité algérienne d'origine. Cette mesure pourrait viser tout Algérien qui, depuis l'étranger, adopte un comportement susceptible de nuire aux intérêts de l'État algérien ou à l'unité nationale, exprime l'intention de porter atteinte à l'État, manifeste clairement sa volonté de renoncer à son allégeance nationale, ou fournit des services à un État étranger — avec acceptation d'argent ou d'avantages — dans le but de porter préjudice à l'Algérie, malgré des avertissements des autorités algériennes.

La déchéance pourrait également s'appliquer à toute personne travaillant pour des entités militaires ou de sécurité étrangères, ou leur apportant assistance au détriment des intérêts de l'État algérien, ainsi qu'à celles coopérant avec des États ou des entités hostiles, ou actives au sein de groupes ou d'organisations terroristes ou subversives à l'étranger. À l'exception des activités liées aux groupes terroristes ou subversifs, l'ensemble des faits mentionnés pourrait entraîner la déchéance de la nationalité même s'ils sont commis sur le territoire national. Les personnes impliquées dans des actes de coopération avec des États ou des entités militaires hostiles ou des organisations terroristes ou subversives à l'étranger.

À l'exception des activités liées aux groupes terroristes ou subversifs, l'ensemble des faits mentionnés pourrait entraîner la déchéance de la nationalité même s'ils sont commis sur le territoire national. Les personnes impliquées dans des actes de coopération avec des États ou des entités militaires hostiles ou des organisations terroristes ou subversives à l'étranger.

Pour rappel, l'introduction de la déchéance de la nationalité algérienne d'origine avait déjà été envisagée par le gouvernement en février 2021, avant que le projet ne soit finalement abandonné.

PROJET DE GARA  
DJEBILET

La sécurisation  
des services de  
télécommunications  
examinée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki a tenu une rencontre de coordination avec les différentes entreprises relevant du secteur, consacrée à la sécurisation des services de télécommunications et à l'accompagnement des préparatifs liés à la mise en service du projet de Gara Djebilet, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre a donné des instructions pour "la mobilisation et la mise à disposition de toutes les ressources humaines et matérielles des entreprises relevant du secteur", mettant l'accent sur la nécessité d'assurer la disponibilité technique et organisationnelle et de garantir la continuité et la qualité des services". Il a aussi insisté sur "la nécessité d'une mobilisation globale, pour garantir un accompagnement efficace de ce projet stratégique et illustrer le rôle du secteur dans l'appui aux grands projets nationaux", conclut le communiqué.

LIGNE FERROVIAIRE LA-  
GHOUAT-GHARDAIA-EL-  
MENIAA

L'avancement des  
procédures de  
financement par la BAD  
examiné

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion consacrée à l'examen de l'avancement des procédures opérationnelles après l'approbation du financement par la Banque Africaine de développement (BAD) du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El-Menia, a indiqué un communiqué du ministère. L'examen de ces procédures a eu lieu lors des travaux de la commission chargée du suivi et de la validation des documents techniques nécessaires aux opérations de financement externe des projets structurants du secteur, exécutées sous la supervision du ministère des Finances, a précisé le communiqué.

Au cours de la même réunion, le dossier relatif au financement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Cheffou-Ksar El-Boukhari, en cours d'étude avec les services du ministère des Finances et des établissements étrangers concernés par le financement de ce projet, a également été examiné, selon le communiqué.

R.E

BOURSE D'ALGER

Introduction d'un nouvel emprunt obligataire de la société MLA

Un nouvel emprunt obligataire de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a été introduit mardi à la Bourse d'Algier, pour un montant de 4 milliards de dinars, destiné principalement au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Le coupon annuel de ce nouvel emprunt obligataire est fixé à 5,65 %, avec une maturité de cinq ans arrivant à échéance le 23 novembre 2030, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'introduction de cet emprunt sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse, tenue en présence de représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que des intermédiaires en opérations de Bourse (IOB). A cette occasion, le directeur général de MLA, El Amine Senoussi, a souligné l'importance de ce nouvel emprunt obligataire dans le "renforcement de la position de Maghreb Leasing Algérie en tant qu'ac-

HYDROCARBURES ET MINES

Le renforcement de la coopération algéro-tchadienne à l'ordre du jour

La possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques a été examiné entre Mohamed Arkab et son homologue tchadien.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Ndolengodji Alixe Naimbaye, qui effectue une visite de travail en Algérie, et évoqué, avec elle, les perspectives de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "l'état et les perspectives des relations bilatérales algéro-tchadiennes qui se distinguent par leur caractère fraternel et historique", et examiné les moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, dans le cadre d'une approche de partenariat stratégique et durable, a ajouté le communiqué. Dans ce contexte, M. Arkab a exposé les grandes lignes du programme de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires et juridiques régissant les activités liées à ces deux secteurs, soulignant la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération et de renforcer les échanges avec la République du Tchad, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et avec les pays africains frères.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant l'exploration, la production, le transport, la raffinerie, la pétrochimie, la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que les potentialités de développer des partenariats entre le groupe Sonatrach et ses filiales et les compagnies tchadiennes, a précisé la même source.

Les deux ministres ont également souligné l'importance de la formation et du renforcement des capacités, notamment



via l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la valorisation de l'expérience algérienne pionnière en matière d'industrie pétrolière et gazière, ainsi que la réglementation et la régulation du secteur des hydrocarbures. Dans ce cadre, les deux parties ont examiné la possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques, ainsi que les opportunités d'exportation des produits pétroliers algériens vers les marchés tchadiens. Concernant le secteur minier, les deux parties ont abordé les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation, de la transformation des ressources minières, de la recherche, des études géologiques, et de l'élaboration de cartographies géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expé-

ries en matière d'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières. La partie tchadienne a exprimé son grand intérêt pour l'expérience algérienne dans ces domaines.

Mme Alixe Naimbaye a salué la qualité des relations unissant son pays et l'Algérie, exprimant la volonté du Tchad de tirer profit de l'expertise et de l'expérience de l'Algérie dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que des cadres juridiques et réglementaires encadrant ces deux domaines. Elle a souligné l'importance de l'échange d'expériences et de savoir-faire au mieux des intérêts communs des deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale. La ministre tchadienne a en outre fait part de sa satisfaction quant aux résultats de la visite, qui devraient donner une forte impulsion à la coopération bilatérale entre les deux pays, selon le communiqué.

Synthèse : S.A.K

teur majeur du financement leasing des PME et des professionnels". Selon lui, cette introduction "réflète l'engagement de l'entreprise à diversifier ses sources de financement et à accompagner, de manière durable, les PME et les porteurs de projets à impact économique". Cette introduction s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer l'inclusion financière, à développer l'environnement des affaires et à diversifier les sources de financement, a précisé M. Senoussi, ajoutant que MLA compte intensifier ses efforts, durant la prochaine phase, afin de renforcer les mécanismes de soutien aux PME, de lancer de nouveaux services financiers, notamment l'affacturage (factoring), et d'étendre son réseau commercial à l'échelle nationale. "La société poursuivra sa participation active au marché financier", a indiqué le directeur général, annonçant que les préparatifs sont en cours pour une introduction sur le marché des actions de la Bourse d'Algier.

Selon M. Senoussi, la société Maghreb Leasing Algérie, qui opère à travers 14 agences commerciales réparties sur l'ensemble du territoire national, a accompagné plus de 7.200 PME et professionnels et financé plus de 35.000 équipements et matériels, pour une valeur dépassant les 170 milliards de dinars, depuis son lancement en 2006. De son côté, la directrice générale de la SGBV, Amel Selmani, a estimé que cette introduction constituait une nouvelle étape dans le développement des instruments de financement et le renforcement du rôle du marché financier en tant que soutien à l'économie nationale, tout en mettant en avant l'importance des emprunts obligataires comme alternative efficace permettant d'alléger la pression sur l'intermédiation bancaire classique et d'offrir aux investisseurs l'opportunité de contribuer au développement économique en plaçant leur épargne dans des instruments financiers sûrs et rentables. Elle a ajouté que le marché obligataire est en

mesure d'insuffler une nouvelle dynamique à la croissance en ouvrant des perspectives prometteuses aux entreprises publiques et privées pour le financement de leurs projets.

Pour sa part, le président de la COSOB, Youssef Bouznada, a expliqué que l'octroi du visa pour l'émission de cet emprunt obligataire s'inscrit dans le cadre des réformes introduites au niveau du règlement général de la Bourse, avec la création de nouveaux compartiments adaptés aux exigences des différentes catégories d'entreprises, qu'elles soient grandes ou petites et moyennes. Il a également annoncé l'introduction prochaine de trois entreprises privées sur le marché des actions de la Bourse d'Algier, prévue au cours du premier trimestre de l'année 2026. Il a précisé que les travaux se poursuivent pour finaliser les études nécessaires, après le passage des dossiers par le guichet unique du marché financier et l'achèvement de la phase d'évaluation.

R.E



OUARGLA

## De nouvelles opérations pour renforcer le système d'assainissement



**L**es nouveaux projets d'assainissement retenus en faveur d'Ouargla visent à renforcer le système d'assainissement et ses réseaux à travers la wilaya, a affirmé, mardi à Ouargla, le directeur général (DG) de l'Office national d'assainissement (ONA), Abdelkader Ziouche, lors du lancement du projet de réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Said-Otba.

Accompagné du directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au ministère de l'Hydraulique, Noureddine Hamidatou, et des autorités locales, le DG de l'ONA a indiqué que les nouvelles opérations de renforcement du système

d'assainissement d'Ouargla, coiffant cinq communes, sont susceptibles de répondre aux extensions urbaines de cette ville, avec ses infrastructures, dont l'aéroport, la ligne de tramway et les grands pôles urbains, dont celui d'Ain El-Beida avec ses plus de 10.000 logements. L'ONA demeure engagé à poursuivre les anciennes opérations retenues, en différentes phases, en faveur d'Ouargla, a souligné M. Ziouche, en annonçant la dotation de la wilaya, outre ce projet de réhabilitation de la STEP de Said-Otba, de dix nouvelles stations de relevage et d'un projet de mini-STEP devant répondre aux besoins d'une population de 6.000 âmes, avant de lancer d'autres projets.

Par ailleurs, le DG de l'ONA a présidé, en compagnie du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, une cérémonie de remise de matériels à l'entreprise d'entretien et de nettoyage Net-Com, et aux communes de Ouargla, Rouissat, Sidi-Khouiled, Ain El-Beida et N'goussa.

Selon le DG de l'ONA, ces équipements portent sur des camions et des engins multiservices, pour prendre en charge l'hygiène des quartiers, l'ouverture de routes, l'entretien de l'éclairage public et des espaces verts et l'élimination des séquelles de perturbations climatiques.

## OULED DJELLAL

**Production prévisionnelle de plus de 900.000 qx de dattes**

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouled Djellal prévoit une production de plus de 900.000 quintaux (qx) de dattes de différentes variétés au titre de la saison agricole 2025-2026, a indiqué, mardi, le responsable local du secteur, Djamel-Eddine Sedrati.

Le responsable a précisé, à l'APS, que les services agricoles escomptent une production de 730.315 qx de "Deglet Nour", plus de 58.000 qx de "Ghars" et 113.796 qx de "Degla Beida" (dattes blanches) à l'issue de la campagne de récolte récemment lancée dans les palmeraies et les vergers de la wilaya.

La production de cette année sera supérieure à celle de la saison écoulée "grâce à l'augmentation du nombre de palmiers producteurs (quelque 80.000 palmiers), aux différents programmes de soutien au développement agricole initiés par les autorités publiques, et aux campagnes de sensibilisation et de prévention mettant en garde les producteurs contre les différents ravageurs et autres maladies pouvant affecter les palmiers-dattiers", a encore souligné la même source.

"Un programme préventif a, d'ailleurs, été mis en œuvre, incluant le traitement de plus de 451.300 palmiers contre le +charançon rouge du palmier+ à travers les oasis et les différentes palmeraies de la wilaya", a conclu le DSA.

**COMMUNE DE CHECHAR (KHENCHELA)****La STEP opérationnelle le "2<sup>ème</sup> semestre de 2026"**

La mise en service de la Station d'épuration des eaux usées (STEP), en réalisation dans la commune de Chechar (sud de Khenchabia), est prévue pour le "2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2026", a indiqué, mardi, un responsable à la direction des Ressources en eau, Rachid Benabachi.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux de réalisation de ce projet, "inscrit dans le cadre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya, ont été lancés en août 2023 et enregistrent actuellement un taux d'avancement estimé à 75 %".

M. Benabachi a ajouté que cet équipement "traitera, dès son entrée en exploitation, un volume de 7.300 m<sup>3</sup>/jour d'eaux usées avant de les redistribuer selon des méthodes techniques modernes".

Pour rappel, le projet comprend la construction d'un siège administratif doté d'une salle de contrôle, d'un laboratoire et de bureaux, ainsi qu'une unité complète de traitement des eaux usées, 4 stations de relevage des eaux provenant de différentes cités et 8.500 mètres linéaires de canalisations.

Cet équipement contribuera à la préservation de l'environnement et fournira des eaux épurées destinées à l'irrigation des champs agricoles de la région.

**MOSTAGANEM****Réaménagement prochain du stade Mohamed Bensaïd**

Le stade principal "Mohamed Bensaïd", situé au sein du complexe sportif "Commandant Ferradj", dans la wilaya de Mostaganem, fera prochainement l'objet de travaux de réaménagement, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu, lundi, une réunion technique consacrée à l'examen de la situation du stade, récemment fermé en raison de la dégradation constatée de sa pelouse, qui l'a rendu impropre à l'accueil des matchs du championnat national de première division.

Lors de cette réunion, deux alternatives techniques pour la réhabilitation de la pelouse ont été présentées et débattues, soit l'utilisation du gazon naturel ou le recours au gazon hybride, a-t-on précisé.

A ce propos, le wali a donné instruction d'élaborer deux fiches techniques distinctes détaillant les avantages et les inconvénients de chaque option, en tenant compte notamment du coût financier, de la qualité, de la durée de vie et des frais d'entretien.

Le même responsable a insisté sur la nécessité d'accélérer la préparation des cahiers des charges et de prendre en considération la durée de garantie comme critère essentiel, au même titre que la qualité et la bonne exploitation future de cette infrastructure sportive, ajoute la même source.

Parallèlement, il sera procédé à la réhabilitation des terrains secondaires du même complexe sportif, qui seront dotés de gazon synthétique afin de les réserver aux séances d'entraînement.

Le wali a également chargé le directeur du wilaya de la Jeunesse et des Sports de réaliser une expertise technique de l'infrastructure et d'établir un inventaire exhaustif de l'ensemble de ses besoins, ainsi que de ceux du complexe sportif dans sa globalité, en vue de leur prise en charge future, dans le cadre d'une vision visant à transformer le site en un pôle sportif intégré, ajoute la même source.

Cet inventaire comprendra, à titre d'urgence, la réalisation d'un système efficace de drainage des eaux, ainsi que d'un système d'arrosage moderne du stade, deux éléments essentiels pour la préservation de la pelouse et la garantie de sa durabilité, et qui permettront à l'avenir de relancer l'activité sportive conformément aux normes modernes répondant aux attentes des sportifs et du public, a-t-on souligné.

**MASCARA****Les barrages renforcés par 2,8 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires**

Les barrages alimentant la wilaya de Mascara ont été renforcés par un volume supplémentaire d'eau dépassant 2,8 millions de mètres cubes, grâce aux récentes précipitations enregistrées dans la région, a-t-on appris, mardi, des directeurs de ces ouvrages hydrauliques.

La même source a précisé à l'APS que les barrages des communes de Chorfa et Bouhanifia ont reçu, chacun, environ un million de mètres cubes, tandis que le barrage de "Ouizert", dans la commune d'Aïn-Fekan, a été renforcé par plus de 500.000 mètres cubes.

De son côté, le barrage de "Oued Taht", dans la commune d'Aïn-Fares, a reçu 230.000 mètres cubes, alors que le barrage de "Fergoug", situé dans la commune de Mohammadia, s'est doté de 143.000 mètres cubes.

Conséquemment à ces nouveaux apports, le barrage de "Oued Taht", d'une capacité de stockage dépassant 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage avoisinant 70 %, grâce aux dernières précipitations, a-t-on indiqué de la même source.

Une hausse de sa capacité de stockage

jusqu'à 100 % est attendue, en cas de fortes pluies au cours des prochains jours, a fait observer le directeur du barrage, Bekhadra Mohamed.

Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya dépasse actuellement 19 %, soit un volume cumulé d'eau stockée estimé à plus de 31,3 millions de mètres cubes, permettant d'assurer les besoins de la wilaya en eau potable, ainsi que l'irrigation agricole pour une période excédant un et demi, même en l'absence de nouvelles précipitations, a souligné la Direction locale de l'Hydraulique.

**MÉDÉA****Campagne d'entretien des conduites d'évacuation du gaz brûlé des immeubles**

Une opération de contrôle et d'entretien des conduites d'évacuation du gaz brûlé dans les immeubles d'habitation a été lancée, mardi, à travers plusieurs localités de Médéa dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Lancée par l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), les directions du logement et des équipements publics, ainsi que les collectivités locales, cette opération vise à réduire le nombre d'accidents provoqués par le monoxyde de carbone et d'inclure aux citoyens une culture préventive susceptible de préserver leurs vies et celle de leurs proches, a fait savoir le lieutenant de la protection civile, Mohamed Hmidouchi.

Des équipes composées de représentants de la protection civile et des directions impliquées dans cette opération vont effectuer le contrôle à l'intérieur des habitations relevant du parc de logements de l'OPGI et des édifices rece-



vant du public afin de s'assurer du bon fonctionnement des conduites d'évacuation du gaz brûlé et la conformité également des installations de chauffages, a-t-il expliqué. Selon le même officier, ces équipes sont déjà à pied d'œuvre dans les communes de Ain-Boucif et d'El-Azzizia où les éléments en charge de cette opération procèdent au contrôle des conduites d'évacuation du gaz brûlé de sorte à optimiser la sécurité des occupants de ces logements, a

indiqué la même source. Des actions de sensibilisation seront organisées, en parallèle, au niveau des places publiques pour informer les citoyens sur les précautions à prendre pour éviter l'asphyxie et pour les inciter à entretenir régulièrement les conduites d'évacuation du monoxyde de carbone, a-t-on encore souligné.

BOXE

**Le champion américain Terence Crawford annonce sa retraite sportive**

Terence Crawford, champion du monde incontesté en poids super-moyens et boxeur invaincu (42-0, 31 KO), a annoncé mardi raccrocher les gants, trois mois après sa victoire contre le Mexicain Saul "Canelo" Alvarez.

"Je me retire de la compétition, non pas parce que j'ai fini de me battre, mais parce que j'ai remporté un autre type de combat. Celui où l'on se retire selon ses propres conditions", a déclaré le boxeur de 38 ans, dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux.

Dans son message, Terence Crawford, originaire d'Omaha dans le Nebraska, a expliqué que sa carrière avait été motivée par le désir de "prouver à tout le monde qu'ils avaient tort".

Passé professionnel en 2008, ce gaucher talentueux a remporté son premier titre mondial six ans plus tard, en arrachant la ceinture WBO des poids-légers à l'Ecossais Ricky Burns à Glasgow.

En septembre dernier à Las Vegas, c'est le point d'orgue: Crawford réussit l'exploit de détrôner la star mexicaine Canelo Alvarez pour rester invaincu et devenir le champion incontesté (WBA-WBC-WBO-IBF) des super-moyens.

Le combat avait été diffusé en direct sur Netflix.

Il est ainsi devenu le premier boxeur de l'histoire à être champion du monde dans trois catégories de poids différentes (super-moyens, welters et super-légers) depuis l'existence des quatre fédérations mondiales.

Mais Terence Crawford a été déchu de sa ceinture WBC des super-moyens à la suite d'un différend financier, a annoncé l'organisation début décembre, avant d'ordonner un combat entre le Français Christian Mbili et le Britannique Hamzah Sheeraz pour le titre vacant.

Selon la WBC, Crawford n'a pas réglé les frais requis pour sa victoire contre "Canelo", ni pour son combat contre Israel Madrimov en 2024.

R.S

**COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE**

**Chelsea élimine une équipe de D3 sur le tard**

Chelsea avec une équipe remaniée s'est défait sur le tard de Cardiff City (3-1), un club de troisième division, mardi pour atteindre les demi-finales de la Coupe de la Ligue anglaise.

Accroché à la mi-temps (0-0), victime d'un but égalisateur à un quart d'heure de la fin (75e, 1-1), le quatrième de Premier League a fait craquer le leader de League One grâce à des buts de deux entrants, Pedro Neto (82e, 2-1) et Alejandro Garnacho (90e+3, 3-1).

L'ailier argentin, lancé après la pause, a signé un doublé puisque c'est aussi lui qui a ouvert le score après une relance manquée d'un défenseur interceptée par Facundo Buonanotte, son passeur (58e, 1-0).

Sans Cole Palmer (ménagé) ni Marc Cucurella (suspendu), l'entraîneur Enzo Maresca avait aligné une équipe de remplaçants habituels, à l'exception du milieu de terrain Moises Caicedo, désigné capitaine.

Résultat et programme des quarts de finale de la coupe de la Ligue anglaise:

Mardi 16 décembre: Cardiff City (D3) - (+) Chelsea 1 - 3 Mercredi 17 décembre: (20h30) Manchester City - Brentford (21h15) Newcastle - Fulham Mardi 23 décembre: (21h00) Arsenal - Crystal Palace Les clubs précédés d'un (+) sont qualifiés pour la phase suivante.

R.S

**COUPE DU ROI**

**Barcelone peine mais passe en 8<sup>e</sup> contre un club de D3**

Le FC Barcelone s'est qualifié non sans difficulté mardi pour les 8<sup>e</sup> de finale de la Coupe du Roi sur le terrain de Guadalajara, un club de 3<sup>e</sup> division espagnole (2-0).

Longtemps bousculé, l'actuel leader de Liga a trouvé l'ouverture à un quart d'heure de la fin grâce à son défenseur danois Andreas Christensen (76e).

L'attaquant anglais Marcus Rashford a doublé la mise dans le temps additionnel (90e).

Dans les autres rencontres de mardi, la seule surprise est venue de La Corogne (2<sup>e</sup> division), qui a sorti Majorque, pensionnaire de l'élite (1-0).

Trois autres clubs de Liga, Elche, la Real Sociedad et Valence se sont qualifiés aux dépens respectivement d'Eibar (D2), Eldense (D3) et Gijon (D2).

Résultat des 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe du Roi: Mardi 16 décembre: Eibar (D2) - (+) Elche (D1) 0 - 1 (+) La Corogne (D2) - Majorque (D1) 1 - 0 Eldense (D3) - (+) Real Sociedad (D1) 1 - 2 Gijon (D2) - (+) Valence 0 - 2 Guadalajara (D3) - (+) FC Barcelone (D1) 0 - 2 Les clubs précédés d'un (+) sont qualifiés pour la phase suivante.

R.S

**MONDIAL-2026**

**La Fifa annonce des billets à 60 dollars pour les supporters**



Les supporters des équipes qualifiées pour le Mondial-2026 de football paieront leur billet 60 dollars (environ 51 euros) par match, a annoncé mardi la Fifa en réponse aux associations qui dénonçaient des tarifs "astronomiques".

Une nouvelle "catégorie +Supporter Entry+" proposera des billets "à 60 dollars américains chacun et disponibles pour les 104 matches", y compris la finale de la Coupe du monde, qui réunira 48 équipes l'été prochain aux Etats-Unis, Mexique et Canada, a pré-

cisé la Fifa dans un communiqué.

"Cette initiative vise à soutenir davantage les supporters qui suivent leur équipe nationale tout au long du tournoi", a ajouté l'instance dirigeante du football mondial.

Jeudi dernier, l'association Football Supporters Europe (FSE) s'était indignée des "tarifs astronomiques (...) imposés par la Fifa aux supporters les plus fidèles".

Selon les informations de FSE qui affirme avoir vu "les grilles tarifaires publiées progressivement et confiden-

tiellement par la Fifa", suivre son équipe du premier match jusqu'à la finale "coûterait au minimum 6.900 dollars (environ 6000 euros)" à un supporter, "soit près de cinq fois plus que lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar".

Selon la Fifa, "20 millions de demandes de billets ont été reçues à ce jour pendant la phase actuelle de vente par tirage au sort", qui a débuté jeudi dernier.

R.S

**FOOTBALL**

**Le PSG condamné à payer près de 61 millions d'euros à Kylian Mbappé**

Le conseil des prud'hommes de Paris a ordonné, mardi 16 décembre, au Paris Saint-Germain de payer environ 61 millions d'euros à son ancien joueur Kylian Mbappé dans le cadre du litige qui oppose les deux parties depuis le départ de l'international français au Real Madrid à l'été 2024.

Le Paris Saint-Germain a été condamné ce mardi par les prud'hommes de Paris à verser près de 61 millions d'euros à Kylian Mbappé pour les primes et salaires impayés de la fin de son contrat en 2024. La requalification en contrat à durée indéterminée (CDI) de ses contrats à durée déterminée (CDD) a, en revanche, été rejetée par le conseil, composé de deux représentants des employeurs et deux représentants des salariés.

Les avocats de Mbappé s'étaient appuyés sur cette demande de requalification, notamment pour demander 263 millions d'euros, ce qui a été aussi rejeté. Néanmoins, le PSG va devoir informer ses fans de la décision en première page de son site internet, pendant un mois.

**Les demandes du PSG rejetées**

Pour leur part, les demandes du PSG, chiffrées à 440 millions d'euros, pour notamment préjudice à l'image, perte de chance pour transférer le joueur, ou mauvaise foi dans l'exécution d'un accord daté d'août 2023 (en vue de prolonger son contrat), ont été intégralement rejetées. Interrogés sur un



éventuel appel, les avocats du PSG n'ont pas souhaité faire de commentaire à la sortie de l'audience.

« Le Paris Saint-Germain prend acte du jugement prononcé par le Conseil des prud'hommes de Paris, qu'il exécutera, tout en se réservant le droit de faire appel », a indiqué un peu plus tard le PSG dans un communiqué. « Le PSG a toujours agi de bonne foi et avec intégrité et souhaite au joueur le meilleur pour la suite de sa carrière », ajoute-t-il.

Dans l'autre camp, « les conseils de M. Kylian Mbappé prennent acte avec satisfaction de la décision rendue ce

jour par le Conseil de prud'hommes », ont-ils déclaré dans un communiqué. « Ce jugement confirme que les engagements pris doivent être respectés. Il rétablit une vérité simple : même dans l'industrie du football professionnel, le droit du travail s'impose à tous. »

Au départ, c'est Kylian Mbappé qui, après avoir cherché en vain à obtenir devant les instances sportives 55 millions de salaires et primes impayés à la fin de son contrat à l'été 2024, a signé le PSG devant les prud'hommes.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

## Le leader en conquérant à Ouargla, affiche indécise à Sétif

*Le MC Alger tentera de préserver sa série d'invincibilité et conserver son fauteuil de leader, en affrontant en déplacement le MB Roussel, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie s'opposeront dans une affiche indécise et ouverte à tous les pronostics, à l'occasion de la 13e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, vendredi et samedi.*



**S**olide leader avec 25 points en seulement 9 matchs disputés, le MC Alger compte confirmer son statut de principal prétendant à un troisième titre de rang. Les "Vert et Rouge", qui disposent encore de trois matchs en retard, effectueront un déplacement délicat chez le MB Roussel (11e, 13 pts), qui reste sur une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

Une victoire permettrait au "Doyen" de conforter sa première place, et surtout se rapprocher du titre honorifique de champion d'hiver. En revanche, une autre mauvaise manœuvre du MBR pourrait le mettre en position de relégation.

Derrière, la concurrence reste vive. L'Olympique Akbou et le MC Oran, qui comptent 21 points chacun, se partagent la deuxième place. L'O. Akbou sera confronté à un sérieux

test en déplacement face au CR Belouizdad (10e, 14 pts), alors que le MCO, qui reste sur une élimination en 1/32e de finale de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'ES Mostaganem (1-2), tentera de se racheter à Chlef face à l'ASO (14e, 10 pts), dans un derby de l'Ouest indécis.

Les Chélifiens, deuxièmes relégables, devront impérativement l'emporter pour espérer quitter la zone rouge.

**L'USMA VISE LE PODIUM**

Au pied du podium, l'USM Alger (4e, 18 pts) aura à cœur de préserver sa bonne dynamique, lors de la réception de l'ES Ben Aknoun (6e, 16 pts). Les Algérois, auteurs d'une belle série de dix matchs sans défaite, partiront favoris face au promu, dirigé sur le banc par un ex-usmiste, Mounir Zeghdoud, qui connaît assez bien la formation de Soustara. Une rencontre importante

pour les coéquipiers du capitaine Redouani, qui ambitionnent de recoller au trio de tête, face à une formation de Ben Aknoun en constante progression depuis le début de saison. Affiche toujours très attendue du championnat, le choc entre l'ES Sétif (13e, 12 pts) et la JS Kabylie (8e, 15 pts) revient ce week-end, mettant aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés.

Si l'Entente, sur une courbe ascendante depuis l'arrivée du technicien serbe Miltutin Sredojevic dit "Micho", tenteront de se relancer devant leur public, les "Canaris", en perte de vitesse avec deux revers de rang, dont l'élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, chercheront de leur côté de se rapprocher du Top 5. L'USM Khencela (5e, 17 pts) se déplacera chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (16, 3 pts). Pour les locaux, dos au mur, chaque match est

désormais crucial dans l'optique du maintien. Le CS Constantine (9e, 15 pts) accueillera le Paradou AC (12e, 13 pts), dans un duel direct entre deux formations aux ambitions opposées mais proches au classement. Les Constantinois sont d'ores et déjà avertis : le PAC reste sur six succès de suite, dont deux en "Dame Coupe". Enfin, JS Saoura (7e, 16 pts) recevra l'une des équipes relégables : l'ES Mostaganem (15e, 9 pts). Les gars de Béchar, qui n'ont plus gagné en championnat depuis cinq journées, aspirent à renouer avec la victoire pour rester en embuscade, alors que l'ESM joue gros dans sa bataille pour la survie parmi l'élite. Sur le plan des statistiques, l'Espérance s'est montrée fébrile en dehors de ses bases, puisqu'elle n'a réussi à grignoter qu'un seul point en 6 matchs.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (13E JOURNÉE)

## Combats décisifs en haut du tableau et pression maximale en bas

*À la 13e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi, samedi et dimanche, s'annonce palpitante aussi bien dans le haut du classement que dans la lutte pour le maintien, avec des affiches à fort enjeu dans les deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest.*

= Groupe Centre-Ouest : le leader JS El Biar face à un test délicat à Tlemcen = Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar, leader du classement avec 26 points, tentera de poursuivre sa dynamique positive, mais sera confrontée à une mission compliquée en déplacement chez le Widad de Tlemcen. Les locaux viseront, de leur côté, la conservation des trois points afin de se rapprocher du milieu de tableau, eux qui occupent la 9e place avec 18 points.

Le dauphin, le CR Témouchent (25 pts), misera sur un résultat positif lors de son déplacement chez le RC Arbaâ, formation du bas du classement, afin de maintenir la pression sur le leader. Une tâche toutefois loin d'être aisée face à un adversaire en quête de rachat, occupant la dernière place avec seulement 13 points.

Le stade Mohamed-Mouaz de Koléa sera le théâtre du sommet de cette journée entre l'ES Koléa (6e, 20 pts) et l'USM El Harrach (3e, 24 pts). Une confrontation aux enjeux importants pour les deux équipes, notamment pour les "Jaune et Noir", portés par leur qualification en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et désireux de consolider leur place dans le peloton de tête, en attendant un éventuel faux pas du leader et de son poursuivant. Les locaux ambitionnent, quant à eux, de progresser au classement. De son côté, le RC Kouba (4e, 22 pts), en quête de rachat après avoir quitté le podium, sera soumis à un nouveau test hors de ses bases face à la JS Texrâa (14e, 7 pts), en lutte pour sortir de la zone de danger.

Dans le bas du tableau, l'US Béchar Djedid effectuera un déplacement très difficile à Alger pour affronter le NA Hussein Dey (5e, 21 pts), un club aspirant à rester au contact du trio de tête.

Les rencontres de ce groupe s'achèveront dimanche avec le duel entre l'ASM Oran et le WA Mostaganem, un match équilibré entre deux équipes voisines au classement, chacune visant une victoire pour renforcer sa position au milieu du tableau.

= Groupe Centre-Est : l'US Biskra en mission "abordable" à Chelghoum Laïd = Solide leader avec 30 points, l'US Biskra poursuivra sa marche en avant lors de son déplacement chez le HB Chelghoum Laïd, lanterne rouge (5 pts), dans un match à priori déséquilibré, mais qui peut constituer un danger pour les Biskris désormais attendus à chaque sortie. Dauphin avec 24 unités, le CA Batna sera en déplacement périlleux à Bordj Menaïel pour affronter la JSBM (12 pts), lors d'un match à huis clos, avec l'obligation de confirmer afin de rester au contact du leader.

Cette 13e journée sera également marquée par des affiches de haut niveau, dont celle opposant l'US Chaouia, troisième avec 22 points, au MO Constantine (10e, 15 pts), récemment éliminée de la Coupe d'Algérie par l'USM Alger (0-3). Une rencontre importante pour les deux formations : les locaux souhaiteraient rester dans le sillage des poursuivants, tandis que le MOC cherche plutôt à améliorer sa situation et s'éloigner de la zone de danger.

Le choc entre l'USM Annaba (7e, 19 pts) et la JS Jiel (5e, 20 pts) retiendra également l'attention, au regard du prestige historique des deux clubs et de leur ambition commune de rester proches du peloton de tête pour disputer les places d'honneur. En bas de tableau, la pression sera forte sur le MSP Batna et l'IB Khemis El Khechna (8 pts chacun), qui se livreront une bataille directe pour la survie contre le CR Béni Thour (16 pt) et le NC Magra (16 pts).

Le match entre le MSP Batna et le CR Béni Thour revêt une importance capitale dans la lutte pour le maintien, notamment pour la formation locale appelée à quitter la zone rouge avant qu'il ne soit trop tard.

R.S

FOOT/ COUPE DU MONDE 2026

## Plus de 10 millions dollars au minimum pour chaque sélection qualifiée

**C**haque équipe qualifiée pour la Coupe du Monde 2026 recevra au minimum 10,5 millions de dollars au titre de sa présence au grand rendez-vous de l'an prochain, dont 1,5 million de dollars afin de couvrir ses frais de préparation, a annoncé la Fédération internationale de football (FIFA) hier mercredi. "La Coupe du Monde 2026

sera aussi historique en termes de contribution financière à la communauté mondiale du football", a fait savoir Gianni Infantino, le président de la FIFA. La somme de 727 millions de dollars, moitié plus que pour Qatar 2022, sera distribuée aux associations membres participantes dans le cadre du grand rendez-vous de la Coupe du Monde

2026 (11 juin-19 juillet), selon la même source. La décision a été prise par le Conseil de la FIFA qui s'est réuni en marge de la finale de la Coupe Intercontinentale de la FIFA à Doha (Qatar). La plus grande part – 655 millions dollars, soit une augmentation de 50% par rapport à l'édition précédente – reviendra aux 48 as-

sociations membres participantes sous forme de dotation, comme suit : Vainqueur : USD 50 millions Finaliste : USD 33 millions 3e place : USD 29 millions 4e place : USD 27 millions 5e-8e place : USD 19 millions 9e-16e place : USD 15 millions 17e-32e place : USD 11 millions 33e-48e place : USD 9 millions.

R.S

MEXIQUE

**Un avion s'écrase, aucun survivant parmi les 10 passagers**

Les secours ont indiqué mardi qu'aucun survivant n'avait été retrouvé dans l'épave d'un avion de tourisme qui s'est écrasé lundi dans le centre du Mexique avec 10 personnes à bord.

Le Cessna s'est abîmé lundi vers midi lundi dans une zone industrielle peu avant d'atteindre l'aéroport de la ville de Tolosa, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale mexicaine.

"Aucun survivant n'a été localisé" dans l'épave de l'appareil presque entièrement consumé par les flammes, a déclaré à des médias un secouriste de la Croix-Rouge locale.

Adrian Hernandez, secrétaire à la Protection civile de l'Etat de Mexico, a indiqué à une radio locale que "sept corps ont été retrouvés".

L'aviation civile a précisé que l'appareil avait décollé de la station balnéaire d'Acapulco (sud) avec deux membres d'équipage et huit passagers.

Le Parquet général a ouvert une enquête sur les causes de l'accident.

COLOMBIE

**Deux policiers tués dans un attentat attribué à la guérilla de l'ELN**

Deux policiers ont été tués mardi à Cali, la troisième ville de Colombie, dans l'explosion d'un engin piégé attribuée à la guérilla de l'ELN, ont indiqué les autorités locales.

Deux agents qui circulaient à moto à 04H00 du matin (09H00 GMT) ont été mortellement touchés par "des éclats d'engins explosifs improvisés", a indiqué le général Henry Bello, chef de la police de Cali (sud-ouest).

De janvier à septembre, 146 soldats et policiers ont été assassinés par les différents groupes armés illégaux opérant en Colombie, soit une augmentation de 128% par rapport à 2024, selon les dernières données disponibles du ministère de la Défense.

Depuis dimanche, 82 attaques ou sabotages ont été attribuées à l'ELN.

PRÉSIDENTIELLE  
EN CENTRAFRIQUE

**L'opposant Martin Ziguélé dénonce les manœuvres dont il fait l'objet**

Alors qu'un article paru sur le site d'information Ndjoni Sango affirme que le député d'opposition a lancé, sur l'antenne d'RFI, un appel à ses militants pour qu'ils votent pour le président sortant Faustin-Archange Touadéra lors de la présidentielle du 28 décembre, celui-ci dénonce un mensonge grossier. Il maintient aussi son appel au boycott du scrutin.

À près de dix jours de l'élection présidentielle en Centrafrique qui aura lieu en même temps que des municipales, des régionales et des législatives, l'opposant Martin Ziguélé, qui appelle à boycotter le scrutin, dénonce les manœuvres et les fausses informations dont lui et son parti, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), font l'objet.

Le dernier exemple en date remonte à ce lundi 15 décembre avec la publication d'un article sur le site d'information Ndjoni Sango qui affirme que celui-ci a, dans un audio diffusé par RFI, appelé ses militants à voter pour Faustin-Archange Touadéra, le président sortant qui brigue un nouveau mandat, lors du scrutin du 28 décembre.

Alors qu'aucun membre de la rédaction de RFI n'a traité un tel sujet, le président du MLPC dément pour sa part catégoriquement cette information et dénonce un mensonge grossier. « C'est une manipulation de l'opinion centrafricaine : le pouvoir tente désespérément de fausser le jeu électoral en inventant des soutiens politiques. Le MLPC fait partie du Bloc républicain pour la défense de la Constitution (BRDC) du 30 mars 2016 et estime que le président Touadéra ne doit pas être candidat [à cette présidentielle] parce qu'il a été élu sous la Constitution de 2016 selon laquelle il a déjà fait ses deux mandats. Sa participation à ces élections est donc un coup d'Etat constitutionnel », fustige Martin Ziguélé qui maintient par ailleurs son appel au boycott du scrutin.

VENEZUELA

**Trump annonce un blocus américain sur les «pétroliers sous sanctions»**



Donald Trump a annoncé mardi que les Etats-Unis mettaient en place un blocus au Venezuela contre les pétroliers sous sanctions, renforçant la pression économique sur Caracas et marquant une nouvelle étape dans la crise entre les deux pays. Aujourd'hui, il ordonne un blocus total et complet de tous les pétroliers sanctionnés entrant et sortant du Venezuela", a écrit le président américain sur son réseau Truth Social.

Le pouvoir du président vénézuélien Nicolas Maduro utilise le pétrole pour financer "le narcoterrorisme, la traite d'êtres

SLOVAQUIE

**Des milliers dans la rue contre la modification du code pénal**

Quelque 5.000 personnes ont manifesté à Bratislava mardi soir contre la suppression du bureau de protection des lanceurs d'alerte et la modification du code pénal qui selon elles portent atteinte à l'Etat de droit.

Le parlement slovaque a voté le 9 décembre la suppression du bureau de protection des lanceurs d'alerte et son remplacement par un nouvel organisme placé sous l'autorité du gouvernement.

Le 11 décembre, le Parlement slovaque avait adopté de nouveaux amendements controversés au code pénal, érigant en infraction la coopération avec une "puissance étrangère" en vue d'entraver une campagne électorale. Il avait aussi érigé en infraction pénale toute "remise en question (...) du règlement pacifique des relations après la Seconde Guerre mondiale".

APS

**APRÈS LES INONDATIONS MEURTRIÈRES À SAFI (MAROC)**

**La colère des habitants après des années d'abandon**

Trois jours après les inondations qui ont fait officiellement 37 morts à Safi, au Maroc, la ville portuaire est toujours sous le choc. À la tristesse et au deuil s'ajoute désormais une colère sourde. De nombreux habitants dénoncent la marginalisation dont souffre la cité et y voient une circonstance aggravante aux intempéries exceptionnelles qui ont causé la catastrophe dimanche 14 décembre.

À Safi, malgré les coups de balai répétés, l'eau et la boue continuent de ressurgir dans les ruelles. Pour Reda, un



trentenaire de la médina, la catastrophe aurait pu et aurait dû être évitée. Il dénonce l'absence d'entretien des infrastructures : « L'entretien

du réseau d'assainissement, il n'en a pas chez nous. On ne prépare pas l'arrivée de l'hiver et des pluies », affirme-t-il.

Pourtant, le risque d'inondation est bien connu dans cette ville de la côte atlantique. L'histoire de Safi est marquée par plusieurs crues meurtrières de la rivière Chaaba. La vieille ville est construite à l'embouchure de ce petit cours d'eau, à sec la majeure partie de l'année, mais redoutable en période de fortes pluies. Les images circulant sur les réseaux sociaux montrent un torrent d'eau boueuse qui dévale les rues de Safi, emportant sur son passage voitures, pouelles et caisses de marchandises.

## PALESTINE

# La Colonisation a atteint en 2025 son niveau le plus élevé

*L'expansion des colonies sionistes en Palestine a atteint, en 2025, son niveau le plus élevé, a affirmé le coordinateur spécial adjoint des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov.*

**E**n 2025, la progression de la colonisation a atteint son niveau le plus élevé depuis que les Nations unies ont commencé à en assurer le suivi en 2017", a-t-il relevé, lors de la présentation, mardi devant le Conseil de sécurité, du dernier rapport trimestriel du secrétaire général sur l'occupation sioniste.

Evoquant une dynamique qui s'accélère alors même que le droit international en fixe clairement les lignes rouges, le nouveau rapport pointe du doigt l'expansion des colonies en Cisjordanie, y compris à Al Qods-Est, qui constitue aujourd'hui le principal facteur de déstabilisation structurelle. "Elle alimente les tensions, entrave l'accès des Palestiniens à leurs terres et compromet la viabilité d'un Etat palestinien contigu et souverain", a souligné M. Alakbarov.

La décision prise le 11 décembre par les autorités d'occupation sionistes d'approver ou de régulariser 19 colonies de peuplement supplémentaires, dont celles évacuées en 2005 du nord de la Cisjordanie, s'inscrit dans cette logique. Une politique qui, selon l'ONU, "ne se limite plus à l'extension de colonies existantes, mais englobe désormais avant-postes et infrastructures associées, au mépris du droit international". "Toutes les colonies (sionistes) en Cisjordanie, y compris à Al Qods-Est, ainsi que les infrastructures qui leur sont associées, sont dépourvues de toute validité juridique et constituent une violation du droit international et des résolutions des Nations unies", a-t-il rappelé.

Il renvoie explicitement à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), le 19 juillet 2024, qui enjoint à l'entité sioniste de cesser toute nouvelle activité de



colonisation, d'évacuer les colons et de mettre fin à sa "présence illégale" dans le territoire palestinien occupé. Une mise en demeure juridique restée jusqu'ici sans effet. A l'expansion territoriale s'ajoute une recrudescence des violences de colons cet automne, notamment durant la récolte des olives. "Les attaques sont devenues plus fréquentes et plus violentes, souvent en présence ou avec le soutien des forces de sécurité", a dénoncé le coordinateur adjoint. Parallèlement, les opérations militaires dans le nord de la Cisjordanie ont provoqué, selon l'ONU, "de lourdes pertes humaines, des déplacements de population et des destructions à grande échelle", notamment dans les camps de réfugiés. Le maintien prolongé de forces sionistes dans ces camps "contrarie à l'obligation de mettre fin à l'occupa-

tion illégale", souligne le rapport. Pis encore, "l'expansion du périmètre des colonies (...) renforce encore l'occupation illégale et viole le droit international, tout en sapant le droit des Palestiniens à l'autodétermination", a-t-il résumé.

Par ailleurs, la situation à Gaza demeure préoccupante. Le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre reste "fragile". Des frappes sionistes ponctuelles se poursuivent, causant "d'importantes pertes civiles", a-t-il déploré.

Sur le plan humanitaire, le tableau demeure sombre. "Les principales sources de protéines demeurent hors de portée pour la majorité de la population", tout comme l'eau potable, les soins médicaux ou un abri adéquat, note l'ONU.

R.I

## PRISONS ISRAÉLIENNES

## Les détenus palestiniens face à une répression systématique

**L**a Commission palestinienne des affaires des prisonniers et des anciens détenus a déclaré, ce mercredi, que les détenus palestiniens incarcérés dans plusieurs prisons de l'occupation sioniste, où les pratiques de maltraitance systématique ont atteint des niveaux mortels, vivent une "réalité catastrophique". Elle a affirmé que cette situation constitue une violation flagrante de l'ensemble des lois et conventions internationales.

L'Agence de presse palestinienne (WAFA) a relayé un communiqué de la Commission indiquant que ses équipes juridiques ont pu, ces derniers jours, rendre visite à plusieurs détenus dans les prisons de l'occupation sioniste, notamment celles d'Ofer, Damon, Gilboa et Etzion, dans le cadre de son suivi continu de la dégradation des conditions de détention subies par les Palestiniens.

La Commission a précisé qu'au cours de ces visites, « les détenus ont livré des témoignages cho-

quants sur la réalité catastrophique qu'ils vivent », soulignant que « les conditions carcérales ont atteint des niveaux mortels de répression et de sévices systématiques ». Ils continuent de souffrir d'un manque aigu de nourriture, de vêtements et de produits d'hygiène, en plus d'une privation prolongée de soins et de prise en charge médicale adéquate.

Les détenus ont également expliqué qu'il existe une propagation massive de maladies cutanées, respiratoires et intestinales dans les différents quartiers des prisons, dans un contexte de négligence médicale délibérée et d'absence du suivi sanitaire. Ils ont averti que cela « représente un danger réel pour leur vie, en particulier pour les malades et les personnes âgées », face à une crainte croissante de l'aggravation des états de santé et de leur évolution vers des situations critiques.

Selon la Commission, les détenus ont révélé qu'ils sont « soumis à des agressions physiques et psychologiques continues », incluant des passages à tabac, des fouilles répressives, des punitions collectives et l'isolement, ainsi qu'une surpopulation extrême dans les cellules, où un grand nombre de prisonniers est entassé dans des espaces exigus dépourvus des conditions minimales d'une vie humaine digne.

La Commission palestinienne des affaires des prisonniers et des anciens détenus a estimé que ce qui se déroule dans les prisons de l'occupation sioniste constitue une violation flagrante de toutes les lois et conventions internationales, au premier rang desquelles les Conventions de Genève, considérant que « la politique de négligence médicale et de sévices systématiques équivaut à un crime continu contre les prisonniers ».

R.I

## RDC

## 4 millions d'enfants de moins de cinq ans menacé de malnutrition aiguë

**L**a dégradation rapide de la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo (RDC) place plus de quatre millions d'enfants de moins de cinq ans sous la menace de la malnutrition aiguë en raison de la persistance des conflits armés, des déplacements massifs de population et des conditions sanitaires durablement dégradées, selon des données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Parmi ces enfants, plus de 1,3 million souffrent déjà de la forme de malnutrition la plus grave, qui engage directement le pronostic

vital, indiquent de nouvelles données de l'IPC, un groupe d'experts internationaux faisant autorité sur la question. La crise touche également les adultes les plus vulnérables. Environ 1,5 million de femmes enceintes ou allaitantes devraient souffrir de malnutrition nécessitant un traitement sur la même période.

A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes, soit plus d'un cinquième de la population congolaise, connaissent déjà des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Trois territoires de l'Est: Djugu et Mambasa,

en Ituri, et Masisi, au Nord-Kivu, ont récemment atteint un seuil d'urgence.

Les projections pour le premier semestre 2026 sont encore plus préoccupantes. "Cette situation, combinée à la réduction prévue de l'aide alimentaire humanitaire, exposerait les populations vulnérables à un risque accru d'insécurité alimentaire aiguë", s'inquiètent les experts.

Cette dégradation humanitaire s'inscrit dans un contexte sécuritaire en pleine recomposition dans l'est du pays. Le groupe armé M23 a lancé ces derniers jours une nouvelle offen-

### INCURSIONS À JÉNINE, ATTAQUES À AÏN YABRUD ET BLESSÉS À NAPLOUSE

#### Escalade des violences israéliennes en Cisjordanie

Les forces d'occupation israéliennes et les colons ont intensifié, à l'aube et tout au long de la journée d'hier mercredi, leurs agressions dans le nord et le centre de la Cisjordanie occupée. Elles ont notamment pris d'assaut le quartier est de la ville de Jénine, incendié deux véhicules palestiniens dans la localité d'Aïn Yabrud, au nord-est du gouvernement de Ramallah, et blessé trois Palestiniens à Naplouse.

À Jénine, des sources locales ont indiqué que des forces spéciales israéliennes ont fait irruption à l'aube d'hier mercredi dans le quartier est de la ville, ayant été rejointes par des renforts militaires en provenance du poste de contrôle d'Al-Jalama. Les mêmes sources ont ajouté que les forces ont perquisitionné une maison dans le quartier et l'ont transformée en caserne militaire, tandis qu'elles encerclaient une autre habitation. Elles ont également lancé une vaste campagne de détenus parmi les habitants, soumis à des interrogatoires sur place.

À la suite de cette incursion, la direction de l'Éducation et de l'Enseignement à Jénine a annoncé la suspension des cours, hier mercredi, dans les écoles publiques et privées ainsi que dans les jardins d'enfants, afin de préserver la sécurité des élèves. Dans un contexte connexe, des colons ont incendié deux véhicules palestiniens et inscrit des slogans racistes sur les murs de maisons dans la localité d'Aïn Yabrud, au nord-est de la ville de Ramallah, au centre de la Cisjordanie, selon des sources locales.

Des témoins ont indiqué que l'incendie a entièrement détruit les deux véhicules, tandis que des slogans en hébreu ont été taquins sur les habitations palestiniennes.

Par ailleurs, trois Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée d'occupation israélienne lors d'affrontements qui ont éclaté après l'incursion dans la ville de Naplouse, au nord de la Cisjordanie occupée, selon des sources locales et médicales. Dans un communiqué, la Société du Croissant-Rouge palestinien a précisé que ses

équipes ont pris en charge trois blessés lors de l'incursion dans la vieille ville de Naplouse. Elle a expliqué qu'un jeune homme de 28 ans a été touché à la poitrine, un autre de 33 ans au genou, et un troisième, également âgé de 33 ans, a été atteint par des éclats de balle dans le dos. Les blessés ont été transportés à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires. Des forces de l'armée israélienne avaient auparavant pris d'assaut la vieille ville de Naplouse et se sont déployées dans plusieurs quartiers, selon des sources locales.

Depuis le début de la guerre d'extermination menée contre Gaza, l'armée d'occupation israélienne et les colons ont intensifié leurs attaques contre les Palestiniens et leurs biens, tuant 1 097 Palestiniens en Cisjordanie et en blessant près de 11 000 autres, en plus de l'arrestation de plus de 21 000 personnes.

Le 10 octobre dernier, un cessez-le-feu entre Israël et le mouvement «Hamas» est entré en vigueur. Il était censé mettre fin à un génocide perpétré par Tel-Aviv avec le soutien américain pendant deux ans, à partir du 8 octobre 2023, ayant entraîné la mort de plus de 70 000 Palestiniens et fait plus de 171 000 blessés.

R.I

sive dans la province du Sud-Kivu, s'emparent de plusieurs localités, dont Uvira, tombée le 9 décembre à l'issue de combats intenses. Depuis le 8 décembre, les autorités locales estiment qu'environ 110 000 personnes ont fui vers d'autres zones de la province, tandis que des milliers d'autres ont franchi les frontières vers le Burundi, et, pour certains, poursuivi leur route vers la Tanzanie. La plupart des familles déplacées s'abritent dans des espaces publics, sans accès régulier à l'aide humanitaire.

R.I

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS DE CONSTANTINE

## 16 wilayas animeront la 21<sup>e</sup> édition



Le coup d'envoi du 21<sup>e</sup> Festival national du théâtre pour enfants de Constantine sera donné dimanche prochain, sous le thème "Un rideau s'ouvre sur une jeunesse pionnière", à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation de troupes théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays. Cette édition vise à renforcer l'action théâtrale destinée à l'enfant, à encourager les jeunes talents dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation théâtrale et de tisser et de consolider les liens de communication et d'échanges entre les enfants des différentes wilayas participantes, selon la ligue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse de la wilaya de Constantine, organisatrice de cette manifestation.

Le programme des représentations comprend des œuvres variées présentées par des troupes artistiques de 16 wilayas, en plus de Constantine. Cet événement est organisé sous forme de concours entre les troupes participantes qui disputeront plusieurs prix, entre autres, le prix du meilleur texte, de la meilleure mise en scène et du meilleur acteur (filles et garçons). Le festival s'ouvrira avec deux pièces théâtrales, à savoir "Kawthar El Amal" de la troupe Chouâa El Amal d'El Kantara (Biskra) et "La grotte des démons" de la troupe Champions des arts théâtraux de la wilaya de Naâma. Les pièces théâtrales prévues tout au long de ce festival seront présentées à raison de quatre représentations par jour.

Selon les organisateurs, la manifestation, forte de spectacles à dimension pédagogique et éducative, constitue une occasion pour développer l'esprit de la discipline chez les enfants qui assisteront à des histoires relatant l'éternel conflit entre le bien et le mal, et la victoire du bien au final.

En marge des représentations, des ateliers de formation ainsi que des conférences thématiques sur le théâtre destiné à l'enfant seront également organisés, outre une cérémonie de clôture au cours de laquelle des prix seront remis aux lauréats.

A noter que cette manifestation programmée à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse.

R.C

## Clôture du 11<sup>e</sup> Festival de la musique andalouse Sanâa à Alger

Dans de beaux accueils traditionnels rappelant la tradition et l'identité algérienne, caf-tan, karakou, seroual chelka et autres, les orchestres des deux associations, "Cordoba" et "El Djazairia El Moussiliya", dirigées respectivement par, Naguib Katab et Mahmoud Hadji Ali, ont enchanté le public présent avec deux programmes soumis aux normes des mouvements de la Nouba.

Ainsi et dans le mode Ghrîb, les voix cristallines de Radia Nouacer, Nacima Haffaf, Sabrina Lounis Khodja, Melissa Ouarda Berkane, Lygia Chikhi et celles étoffées de Billel Bestani, Sifeddine Touhami et Mohamed Said Belkhir, ont rendu, entre autres pièces, "Khademli saadi", "Tidhkaroukoun âindi", "Lahdhouka ya Dhalim", "Zarni el malih wahdou" et "Tadhakat ghossoun el'likah".



Les chanteurs et instrumentistes de l'association El Djazairia El Moussiliya et leur directeur artistique Mahmoud Hadji Ali ont pris le relais, choisissant d'étaler les belles variations modales et rythmiques de Noubet Rasd Dil. Ainsi, les solistes aux voix limpides, Mouni Hafidhi, Fazila El Alami, Ramzi Belabadjî et Tarek Mechri ont à leur tour, interprété une dizaine de pièces dont, "Touchia Maya", "Outrok hadith enness", "Allah atanî", "Ya

mesâb lefraq", "Sob el bakhâni", "Ma saba ââkli" et "Kem wa kem ya Aïni". Le Maître du violon, Zerrouk Mokdad, est ensuite entré sous un tonnerre d'applaudissements, pour rendre avec une voix apaisée pleine d'enseignements et de métier, "Zarni mahboub qalbi fi el ghâsi", un inqîb dans le mode Mouâl qui a ouvert le champ à une belle nouba dans le genre Rasd Dil. Parmi les pièces rendues par le ténor de la dou-

ceur, "Ya ôchaq kh'rejt netmacha", "Ya men Sada Sayden", "El Fedjr Zeyyiq", "Fah Ezzahar fah", "Ghoziyali sokkar nabet", "Hasbouka Allâhou ânni" et "Niran qalbi zinadouha".

Les deux ministres et le commissaire du festival ont enfin rendu hommage et à titre posthume, aux regrettés de la musique andalouse, Anis M'hamsadjî, Nacer Benmerabet et Smaïn Hini, puis aux artistes, Farid Khodja, Youcef Ouznadji et Zerrouk Mokdad, qui, pour leur part, continuent à servir le patrimoine musical algérien. Le 11<sup>e</sup> Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa, clôturé, lundi à Alger, a accueilli 13 associations et interprètes du genre, issus de différentes régions du pays, notamment d'Algier de Blida, Jijel, Mostaganem, Tiarét et Tipasa.

R.C

## Tamanrasset : ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud

La première édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive et a donné lieu à une soirée artistique à la Maison de la culture de l'Ahaggar.

Le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité nationale à travers l'animation des activités touristiques.

Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants, sous la supervision de cadres d'instituts d'arts spécialisés.

Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut être aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays.

La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes, et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver.

R.C

## Touggourt : Une semaine culturelle pour les wilayas de Tizi-Ouzou et Tindouf

Diverses activités culturelles et artistiques sont à l'affiche de la Semaine culturelle des wilayas de Tizi-Ouzou et de Tindouf qu'accueille Touggourt dans le cadre des échanges culturels inter-wilayas.

Cette manifestation prévoit notamment des expositions de produits d'artisanat et du patrimoine culturel, des spectacles et soirées artistiques, des récitals poétiques et des activités promouvant le patrimoine matériel et immatériel des wilayas de Tizi-Ouzou et Tindouf.

Des tournées touristiques sont également organisées en l'honneur des invités des deux délégations au niveau des sites et monuments archéologiques et touristiques, leur permettant de découvrir les potentialités touristiques et culturelles de la région d'Oued-Righ.

Cette semaine constitue également une vitrine pour le public local pour s'enquérir de près du legs culturel et des us et coutumes des wilayas de Tizi-Ouzou et Tindouf.

La manifestation vise le renforcement des échanges culturels entre différentes régions du pays, l'animation de la scène culturelle locale et le raffermissement des relations entre les acteurs culturels à travers le pays.

R.C

## Box-office : Zootopie 2 dépasse le milliard et replace Disney au sommet avant Avatar 3

En à peine trois semaines, le film Zootopie 2 a surpassé le score du premier opus et permet à The Walt Disney Company de redevenir le studio le plus populaire en 2025.

Avec 26,3 millions de dollars récoltés ce week-end, Zootopie 2 vient donc de reprendre la première place du box-office américain dont s'était emparé Five Night at Freddy's 2 la semaine dernière. Un troisième week-end d'exploitation en déclin de seulement 39 % qui permet à la suite d'atteindre déjà les 258,9 millions aux Etats-Unis. Mais le véritable carton du film est à l'international, où Zootopie 2 atteint les 877,7 millions. A titre de comparaison, le premier opus avait terminé sa carrière hors Amérique à 682,5 millions de dollars en 2016. Le film d'animation Disney peut ainsi dire merci à la Chine, un territoire où il enregistre 502 millions, soit le deuxième plus gros score de tous les temps pour un film américain derrière Avengers : Endgame (632,1 millions). Ce plébiscite permet au studio The Walt Disney Company de faire grimper ses recettes du box-office domestique de 2025 à 1,882 milliard de dollars, et de redevenir le studio US le plus populaire de l'année devant Warner Bros (qui émerge tout de même à 1,860 milliard). The "Mouse House" peut dire merci à Lilo & Stitch et son Marvel Les Quatre Fantastiques, et devrait même terminer l'année en beauté grâce au très attendu Avatar : De feu et de cendres (au cinéma le 17 décembre). En deuxième position, Five Night at Freddy's 2 chute très lourdement et perd près de 70 % de son audience avec 19,5 millions de dollars récoltés en deuxième week-end. Si cette suite n'atteint pas les sommets du premier film (291,4 millions dans le monde), elle a d'ores et déjà absorbé son modeste budget de 20 millions, et devrait sans aucun doute donner lieu à un troisième volet d'ici une paire d'années. Dans le reste du box-office, Wicked 2 confirme son succès mais finira en-deçà du premier film. Même son de cloche pour Insaisissables 3, parti pour faire faire largement moins bien que les deux précédents opus, qui avaient tous les temps dépassé la barre des 330 millions de dollars dans le monde. La semaine prochaine, ça sera au tour d'Avatar 3 de submerger les salles américaines et du monde entier.

N.C

# ITÉLÉ

6ter  
21h10

Les disparus de la Forêt Noire



Novembre 2021, dans la Forêt-Noire, en Allemagne. Au volant de son véhicule, Camille Hartmann, juge d'instruction, est percutée par une voiture alors qu'elle roule à vive allure.

france·4 Carol

21h05



New York, hiver 1952. Sous les néons tremblotants des grands magasins et les flocons qui dansent sur les trottoirs enneigés, la ville respire l'effervescence des fêtes de fin d'année.

6ter  
21h10

Catwoman

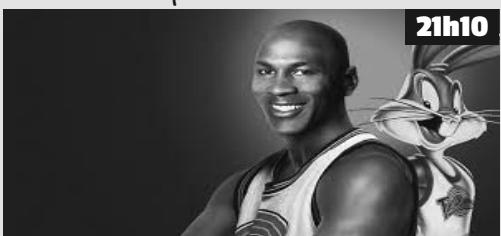


Au cœur d'un royaume artificiel trône Hedare Beauty, un empire cosmétique dirigé d'une main de fer par Laurel Hedare et son mari George. Leur dernier produit, Beau-line, promet une jeunesse éternelle et une peau sans défaut.

NEVO 19

Space Jam

21h10



Aux confins de la Voie Lactée, là où les nébuleuses scintillent comme des parcs d'attractions intergalactiques et où les étoiles filantes dessinent des paniers imaginaires, flotte une planète oubliée : Moron Mountain.

Quotidien National d'Information  
Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
Omar ATTIA

Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

# VISION



france·3 Petit ange

21h10



Trente ans après, Clara Malherbe y revient contrainte et malgré elle, à la mort de son père. Ce manoir isolé, où elle a grandi jusqu'à ses sept ans, porte en ses murs l'écho d'un accident qui a brisé sa mère, laissant cette dernière handicapée à vie.

CANAL+ Novocaine  
21h09



Dans une ville illuminée par les guirlandes et les rires des fêtes de fin d'année, Nate vit en marge de cette effervescence, indifférent aux joies comme aux douleurs du monde.

TFX Le Hobbit : la bataille des cinq armées

21h10



La Terre du Milieu tremble sous les assauts d'une menace ancienne, tandis que les ombres de la guerre s'étendent sur ses terres. Au cœur de ce chaos, Smaug le Doré, dragon aux écailles incandescentes et à la soif de destruction insatiable, déverse sa fureur dévastatrice sur Lac-Ville.

Vin Diesel a écrit un rôle pour Cristiano Ronaldo dans le prochain "Fast and Furious"



Vin Diesel voudrait que Ronaldo rejoigne la saga "Fast and Furious". L'acteur de 58 ans a partagé une photo de lui avec la star du football sur son compte Instagram et a laissé entendre que Ronaldo pourrait jouer un rôle dans la saga.

Il a écrit : "Tout le monde se demandait s'il ferait partie de la mythologie Fast... Je peux vous dire qu'il est bien réel. Nous lui avons écrit un rôle..."

Alors que le 11e opus de cette célèbre saga est en préparation pour 2027, ce rôle pourrait être la première apparition au cinéma de Cristiano Ronaldo. A noter que ce n'est pas la première fois que les producteurs de cette série de films (créée en 2001) font appel à un sportif professionnel pour incarner un rôle. En mémoire, l'apparition du combattant de MMA, Francis Ngannou, dans Fast and Furious 9.

De plus en plus proche de la fin de carrière, avec la mythique barre des 1.000 buts toujours dans le viseur ainsi qu'une ultime apparition en Coupe du monde à l'été 2026, le futur de Cristiano Ronaldo est interrogé. Au-delà des spéculations et appels du pied de Vin Diesel, la star portugaise avait déjà donné quelques indices sur "Taprès" lors de la cérémonie des Globe Soccer Awards 2024... "Je suis encore jeune, j'ai beaucoup de projets et de rêves. Mais croyez-moi, je serai propriétaire d'un grand club, c'est certain", avait lancé l'ancien attaquant du Real Madrid à la surprise générale. De là à avoir déjà un club dans le viseur? "Pas encore, quelques-uns peut-être", avait répondu CR7.

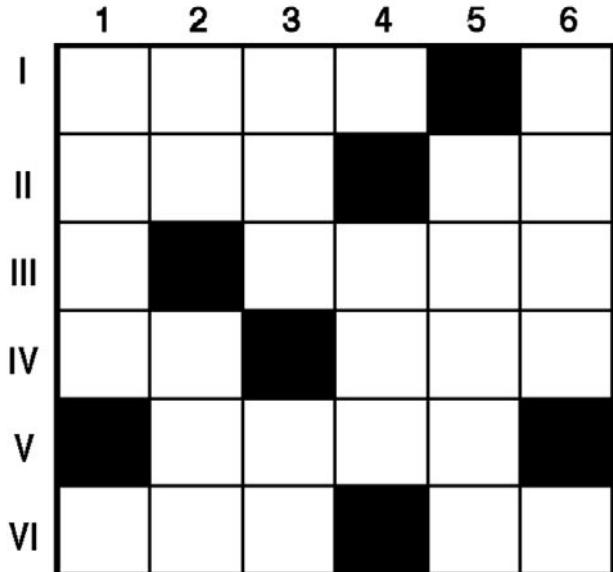
Outre Vin Diesel dans le rôle de Dom Torretto, les acteurs Dwayne Johnson, Jason Statham, Jason Momoa, Jordana Brewster et Michelle Rodriguez devraient tous reprendre leurs rôles.

Vin a également confirmé que le personnage de Brian O'Connor, initialement interprété par le regretté Paul Walker, fera son retour dans le film grâce à des effets spéciaux, comme cela avait déjà été le cas dans le septième opus.

Le 11e et dernier film de la franchise devrait sortir en avril 2027.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambre.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

## HISTOIRE

### Décès du moudjahid Mohand Chérif Assad

Le moudjahid Mohand Chérif Assad est décédé hier à l'âge de 86 ans, ont indiqué ses proches. Le défunt sera inhumé aujourd'hui au village Ait Atteli dans la commune de Larbâa Nath Irathen, wilaya de Tizi-Ouzou.

### SIDI KHALED (OUARGLA)

#### Saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouargla ont procédé à la saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles dans une ferme à Sidi Khoulied, avec l'arrestation d'un individu, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes sur le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla, et sur la base d'informations venues à la brigade territoriale de Sidi Khoulied faisant état de la présence d'armes et d'équipements sensibles dans une ferme comprenant deux habitations, et après accomplissement de

l'ensemble des procédures légales relatives à la perquisition, une patrouille a été constituée et une opération de descente menée", lit-on dans le communiqué. L'opération a permis "la saisie d'un pistolet automatique avec son chargeur, de deux pistolets artisanaux, d'un fusil de chasse, d'un drone avec l'ensemble de ses accessoires, des talkies walkies, de cartouches et d'une quantité de poudre".

Les mêmes services ont également procédé à "la saisie de capsules de cartouches, 2.547 caméras de différents types, ainsi que de 2.160 boîtes d'encens de fabrication étrangère". Le propriétaire de l'une des habitations a été arrêté, tandis que le second suspect demeure en fuite. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Khoulied "a ouvert une enquête sur cette affaire" et "le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes après parachevement des procédures légales".

### CONCOURS NATIONAL DE L'INNOVATION DANS LA COMPTENCE ÉNERGÉTIQUE INTELLIGENTE

#### Remise des prix aux lauréats

Des prix ont été décernés, mardi à Alger, aux lauréats du concours national de l'innovation dans la compétence énergétique intelligente "Smart Energy FCNC Innovation Challenge", organisé par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et le Programme de l'ONU pour le développement (PNUD). La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, en présence du secrétaire général du ministère, M. Nabil Afi, ainsi que de représentants du PNUD. Ce concours tend essentiellement à accélérer l'adoption des techniques intelligentes au

service de l'efficacité énergétique et à mobiliser l'écosystème national au service de la stratégie de l'efficacité énergétique, en vue d'encourager la création des opportunités d'emploi dans ce secteur prometteur et de contribuer à la réponse aux engagements climatiques et aux objectifs de développement durable (ODD). Lancé le 23 octobre dernier, ce concours a été organisé dans trois catégories, en vue de permettre d'accompagner les innovants selon les niveaux de maturation de leurs projets, en l'occurrence, la catégorie "Conception (Idées)", la catégorie "Première modélisation", et la catégorie "Modèles applicables au titre de projets expérimentaux".

### ALGERIE-TUNISIE

#### Convention de jumelage entre les universités frontalières

Une convention de jumelage entre cinq universités algériennes frontalières et leurs paires tunisiennes pour la coopération académique a été signée en marge du 7ème forum des universités frontalières algériennes et tunisiennes (5+5) ouvert mardi à l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras. Présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et son homologue tunisien, Mondher Belaid, la convention a été signée par le coordonnateur des universités frontalières algériennes le recteur de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, Mohamed Manaa, et le coordonnateur des universités frontalières tunisiennes, le président de l'université de Jendouba, Hicham Sebai. Le coordonnateur des universités algériennes a indiqué à l'APS en marge de la signature que l'objectif visé est "la consolidation du partenariat scientifique et académique entre les universités frontalières des deux pays à travers l'échange des publica-

tions et des revues scientifiques ainsi que des thèses de doctorat dans le respect des législations nationales des deux parties et des conventions internationales relatives à la protection de la propriété intellectuelle". De son côté, le coordonnateur des universités tunisiennes a souligné que la convention a pour but "de réaliser des projets de recherche communs de développement dans les domaines présentant une priorité commune dont l'énergie, l'intelligence artificielle (IA), les technologies de pointe, la sécurité alimentaire, la santé, la gestion des ressources hydrauliques et la protection de l'environnement". Les universités frontalières algériennes et tunisiennes concernées sont Larbi-BenM'hidi de Tébessa, Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras, Chadli-Bendjedid d'El Tarf, Hamma-Lakhdar d'El Oued et Badji-Mokhtar d'Annaba, côté algérien, et celles de Gafsa, de Kairouan, de Sfax, de Jendouba et de Gabès, côté tunisien, rappelle-t-on.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### 54 blessés dans deux accidents de bus à Batna et El Meghaier

Un grave accident de la circulation s'est produit, hier matin, dans la wilaya d'El Meghaier, faisant 37 blessés, a indiqué un communiqué de la Protection civile. L'intervention des services de secours a eu lieu à 03 h 10, suite au dérapage puis au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tlemcen-El Oued. Les victimes, souffrant de blessures diverses et d'état de choc, ont été prises en charge sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local. Pour faire face à la situation, les services de la Protection civile ont mobilisé cinq ambulances ainsi que deux camions de secours afin d'assurer l'évacuation rapide des blessés et la sécurisation des lieux. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. A Barika, dans la wilaya de Batna, dix personnes ont été bles-

sées dans un accident de la route, survenu hier, selon un communiqué publié par la cellule de communication de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale n° 28 lorsqu'un bus de transport de voyageurs circulant sur la ligne Batna-Barika est entré en collision avec un camion, occasionnant des blessures de différente gravité à 17 personnes, dont 2 se trouvent en état de choc, selon le même document. Les services de la protection civile, aussi bien intervenus en mobilisant un camion de secours et trois ambulances, ont prodigué sur place les premiers soins avant d'évacuer les blessés au service des urgences médicales de l'hôpital de Barika, a-t-on encore précisé. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

# LA NATION

Jeudi 18 Décembre 2025

### HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA  
05:58 12:32 15:19 17:31 18:57

### Météo

Alger  
Tiaret  
Constantine

18 Tizi Ouzou 16  
20 Béjaïa 15  
16 Oran 20

### SÛRETÉ NATIONALE

#### Arrestation de 197 cyber-escrocs

Le Service central de lutte contre la cybercriminalité de la Sécurité nationale a démantelé, lors d'une opération à grande échelle, 32 réseaux criminels organisés spécialisés dans l'escroquerie des citoyens via internet, avec l'arrestation de 197 cyber-escrocs ayant causé des préjudices financiers estimés à près de 53 milliards de centimes, en plus d'autres sommes en devises étrangères, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). "Dans le cadre du renforcement de la sécurité numérique et de la protection des citoyens et de leurs biens contre la cybercriminalité, le Service central de lutte contre la cy-

bercriminalité et ses brigades spécialisées ont mené une opération à grande échelle à travers l'ensemble des wilayas du pays, ciblant des réseaux spécialisés dans l'escroquerie et l'arnaque en ligne", a précisé la même source. "Les investigations menées, plusieurs jours durant, à la faveur de techniques de recherche et d'investigation numériques, et sous la supervision des procureurs de la République, ont abouti au démantèlement de 32 réseaux criminels organisés spécialisés dans l'escroquerie via internet, dont un réseau international opérant depuis un pays asiatique, ainsi qu'à l'arrestation de cinq de ses membres et de 197 autres impliqués, dont 31 faisant l'objet de mandats d'arrêt pour des crimes d'escroquerie", a ajouté le communiqué. "Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents", a souligné le communiqué de la DGSN.

### TLEMCEN

## Les hauts faits d'arme du moudjahid Ben Bella salués

Des participants au colloque national intitulé "Le moudjahid symbole Ahmed Ben Bella, enjeux et réalités", organisé, mardi à Tlemcen, ont salué les hauts faits et les qualités du moudjahid et premier président de l'Algérie indépendante.

Le moudjahid El Hadj Ammar Benali a indiqué, dans une déclaration à l'APS, en marge de cette rencontre, dont l'ouverture a été présidée par le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, que le moudjahid Ahmed Ben Bella est considéré comme l'un des déclencheurs de la glorieuse Révolution de Novembre et l'une des figures majeures du mouvement national. Il a souligné qu'il faisait partie de ces héros qui ont su allier la pensée à l'action et qui ont réussi, avec une grande efficacité, à diriger les militants et à encadrer la lutte. De son côté, le moudjahid Larbi Bensafia a souligné que le défunt Ben Bella demeure un symbole de la glorieuse Guerre de libération, animé par un esprit de patriotisme et de militantisme. Il a estimé qu'il est impératif de préserver la mémoire nationale et d'honorer ses grandes figures afin d'ancrer ses valeurs éternelles auprès des générations



futures et de renforcer les liens de l'unité nationale. Pour sa part, le professeur d'histoire Houat Nourredine, de l'Université de Tlemcen, a abordé, lors de cette rencontre organisée par le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, la formation politique et diplomatique du défunt Ahmed Ben Bella, affirmant qu'il s'agissait d'"une personnalité d'exception et d'une véritable école de lutte". De son côté, le professeur d'histoire Mohamed Kheichane, de l'Université d'Alger, a mis en lumière le rôle d'Ahmed Ben Bella durant la Guerre de libération, notamment dans l'approvisionnement en armes. Il a précisé

qu'il avait envoyé un groupe d'étudiants algériens pour une formation et un entraînement en Tunisie, tout en coordonnant avec le moudjahid défunt Mohamed Boudiaf et le martyr Mostefa Benboulaïd.. Il est à rappeler que le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit avait indiqué, dans son allocution à l'ouverture de ce colloque national tenu au Musée régional du Moudjahid de Tlemcen, sous le slogan "L'Algérie face aux défis mondiaux, les manifestations de la Guerre de libération", que le moudjahid défunt Ahmed Ben Bella était "l'un des piliers du mouvement national, dont la conscience s'est forgée très tôt autour de la nécessité de la libération et de l'indépendance".

CAN-2025

#### La Télévision algérienne acquiert les droits de diffusion de 15 matchs

La Télévision algérienne a annoncé, hier, l'acquisition des droits de diffusion de 15 matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2025), dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre, en tête desquels figurent l'ensemble des rencontres de l'équipe nationale à partir de la phase de groupes. La Télévision algérienne a précisé que la liste de ces matchs, qui seront retrans-

mises sur la chaîne terrestre (Chaîne 1), comprendra également les rencontres concernant les pays frères ainsi que les affiches africaines les plus attenues. L'équipe nationale, qui participe pour la 2ème fois de son histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, évoluera dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. La sé-

lection nationale entamera son parcours le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00). Les deux premières équipes de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleures sélections classées troisièmes, se qualifient pour les huitièmes de finale.